

Certifié conforme à l'original

[Signature]

SARL A.C. NETT

4 RUE DE LA GRAVETTE 31150 GRATENTOUR

Liasse 23 IS RN

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		SARL A.C. NETT										11 21								
Adresse de l'entreprise		4 RUE DE LA GRAVETTE 31150 GRATENTOUR										Durée de l'exercice précédent *		11 21						
Numéro SIRET *		4 2 3 5 5 4 7 1 6 0 0 0 2 1										Néant ☐								
												Exercice N clos le		31 10 2023						
												Baut		Amortissements, provisions		Net				
												1		2		3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA																		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC							
		Frais de développement *	CX										CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG							
		Fonds commercial (1)	AH										AI							
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM							
		Terrains	AN										AO							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP										19 037		AQ		6 436		12 601	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										25 908		AS		17 327		8 581	
		Autres immobilisations corporelles	AT										276 361		AU		222 420		53 941	
Immobilisations en cours		AV												AW						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Avances et acomptes	AX												AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS												CT						
	Autres participations	CU												CV						
	Créances rattachées à des participations	BB												BC						
	Autres titres immobilisés	BD										653		BE				653		
	Prêts	BF												BG						
	Autres immobilisations financières *	BH										120		BI				120		
TOTAL (II)		BJ										322 078		BK		246 182		75 895		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										6 496		BM				6 496	
		En cours de production de biens	BN												BO					
		En cours de production de services	BP												BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR												BS					
		Marchandises	BT												BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV												BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										930		BY				930	
		Autres créances (3)	BZ										161 232		CA				161 232	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB												CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD												CE					
Disponibilités		CF										331 117		CG				331 117		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH										7 161		CI				7 161		
	TOTAL (III)	CJ										506 935		CK				506 935		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																		
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM																		
	Écarts de conversion actif *	CN																		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO										829 013		IA		246 182		582 831		
Remarques : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Charges de réserve de propriété :												Stocks				Créances				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme à l'original

SARL A.C. NETT

4 RUE DE LA GRAVETTE 31150 GRATENTOUR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2023

Désignation de l'entreprise		SARL A.C. NETT		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	7 970)	DA	7 970	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	7 404	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	770	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	138 926	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	168 283	
	Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)	DL	323 353		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	124 175	
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs	BI	DV	6 220	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	11 090	
	Dettes fiscales et sociales		DY	117 994	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA			
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)	EC	259 478		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	582 831		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		IC		
			ID		
			IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	180 241		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL A.C. NETT

**APPROBATION DES COMPTES CLOS
LE 31 AOUT 2023**

er Ae

RAPPORT DE GESTION

La gérance paraphe les premiers feuillets et signe le dernier.

al Ae

A.C. NETT.
Société à responsabilité limitée au capital de 7 970 euros
Siège social: 4 rue de la Gravette 31150 GRATENTOUR
423 554 716 RCS Toulouse

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 JANVIER 2024

Exercice clos le 31 août 2023

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 août 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 août 2023, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 831 635 euros contre 739 980 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont atteint au total 671 873 euros mais le résultat d'exploitation est en forte hausse, il est égal à 177 931 euros contre -34 009 euros au 31 août 2022.

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé des investissements aux postes suivants :

- Installations générales	12 622 euros
- Matériel Industriel	9 470 euros
- Agencement divers	5 400 euros
- Matériel de transport	896 euros
- Matériel de bureau et mobilier informatique	762 euros

A la clôture de l'exercice, la Société a constaté un bénéfice de 168 283 euros contre une perte comptable de 21 458 euros pour l'exercice antérieur.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

NEANT

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société a pour objectif de continuer à réaliser des résultats bénéficiaires en hausse en maîtrisant au mieux ses charges.

AC

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 831 635 euros contre 739 980 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 18 170 euros contre 50 227 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 25 194 euros contre 22 950 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 201 884 euros contre 191 096 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8 775 euros contre 14 068 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 349 516 euros contre 412 933 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 60 165 euros contre 148 170 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 7 personnes contre 10 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 26 034 euros contre 34 413 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 307 euros contre 587 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 671 873 euros contre 824 216 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 177 931 euros contre -34 009 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 46 397 euros (2 310 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 224 328 euros contre -31 699 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte:

- du résultat exceptionnel de -13 068 euros contre 10 241 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 42 977 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 août 2023 se solde par un bénéfice de 168 283 euros contre une perte de 21 458 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 août 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 582 831 euros contre 489 184 euros pour l'exercice précédent.

CUP Ae

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 168 283 euros que nous vous proposons de bien vouloir affecter de la manière suivante :

- Dans le poste "autres réserves" 168 256 euros
- Dans le poste « réserve légale » 27 euros
- Une distribution de dividendes aux associés suite au prélèvement de cette somme dans le poste « autres réserves » 109 000 euros

Soit 136.76 euros par part

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 214 353 euros.

Le paiement des dividendes serait effectué dans le respect des délais légaux.

Nous vous informons que les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt d0. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant total des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2020:

86 000 euros, soit 111.69 euros par titre, éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 31 août 2021 :

50 000 euros, soit 64.94 euros par titre, éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 31 août 2022 :

50 000 euros, soit 64.94 euros par titre, éligibles à l'abattement de 40 %

Ac

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 10 740 euros.

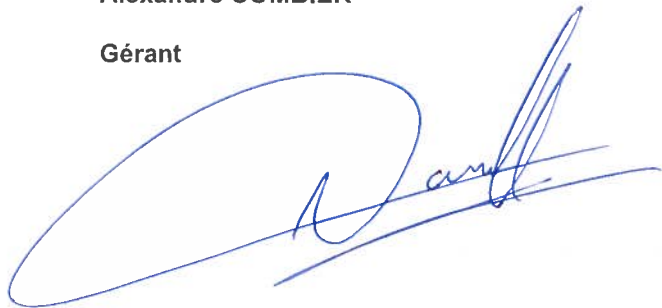
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Alexandre COMBIER

Gérant



CNP

AC

RAPPORT SPECIAL

La gérance signe le feuillet.

CW

AC

A.C. NETT.
Société à responsabilité limitée au capital de 7 970 euros
Siège social: 4 rue de la Gravette 31150 GRATENTOUR
423 554 716 RCS Toulouse

RAPPORT SPECIAL DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 JANVIER 2024

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

Chers associés,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que l'exécution des conventions décrites ci-après, approuvées par la collectivité des associés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie durant l'exercice écoulé :

- **Compte courant d'associé**

- Monsieur Alexandre COMBIER est titulaire d'un compte courant d'associé créditeur de 5 794 euros au 31 août 2023.
- Monsieur Louis-Philippe COMBIER est titulaire d'un compte courant d'associé créditeur de 425 euros au 31 août 2023.

- **Avantages en nature**

- En sus de sa rémunération, Monsieur Alexandre COMBIER a bénéficié d'un avantage en nature pour l'utilisation d'un véhicule, soit un montant pour l'exercice de 6 480 euros.
- En sus de sa rémunération, Monsieur Alexandre COMBIER a bénéficié d'un avantage en nature pour l'utilisation d'un logement, soit un montant de 1 005 euros au titre de l'exercice clos le 31 août 2023.

- **Rémunération**

- Monsieur Alexandre COMBIER, au titre de ses fonctions techniques dans la société, a perçu une indemnité de gérance de 63 000 euros de septembre 2022 à août 2023.

- **Loyers**

- La société a versé à la SCI COMALEX, au sein de laquelle Monsieur Alexandre COMBIER est associé, des loyers pour un montant de 49 200 euros HT au titre de la location d'un bâtiment industriel et d'un logement de fonction situés 4 rue de la Gravette 31150 GRATENTOUR.

Alexandre COMBIER

Gérant



**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Les associés paraphent les premiers feuillets et signent le dernier

cuP

AC

A.C. NETT.
Société à responsabilité limitée au capital de 7 970 euros
Siège social: 4 rue de la Gravette 31150 GRATENTOUR
423 554 716 RCS Toulouse

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 10 janvier,
A 11 heures,

Les associés de la société AC. NETT., société à responsabilité limitée au capital de 7 970 euros, divisé en 797 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, d'un commun accord.

Sont présents :

- **La Société CHAPITHO**, représentée par son gérant, Alexandre COMBIER, titulaire de 398 parts sociales en pleine propriété,

- **Monsieur Alexandre COMBIER**, titulaire d'une part sociale en pleine propriété et de 398 parts sociales en nue-propriété,

- **Monsieur Louis-Philippe COMBIER**, titulaire de 398 parts sociales en usufruit,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alexandre COMBIER, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2023 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 août 2023,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

AC

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 10 740 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 août 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 168 283 euros de la manière suivante :

- Dans le poste "autres réserves" 168 256 euros

- Dans le poste « réserve légale » 27 euros

- **Une distribution de dividendes aux associés suite au prélèvement de cette somme dans le poste « autres réserves »** 50 000 euros

Soit 136.76 euros par part

Le paiement des dividendes sera effectué dans le respect des délais légaux.

Il est précisé que le montant total des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2020:

86 000 euros, soit 111.69 euros par titre, éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 31 août 2021 :

50 000 euros, soit 64.94 euros par titre, éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 31 août 2022 :

50 000 euros, soit 64.94 euros par titre, éligibles à l'abattement de 40 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CP
AC

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, chaque convention est adoptée à l'unanimité des autres votants.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Société CHAPITHO
Représentée par Alexandre COMBIER

Alexandre COMBIER

A blue ink signature, likely of Alexandre COMBIER, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.A blue ink signature, likely of Alexandre COMBIER, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

Louis-Philippe COMBIER

A blue ink signature, likely of Louis-Philippe COMBIER, consisting of a large, stylized 'L' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

SARL A.C. NETT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 970 euros
Siège social : 4 rue de la Gravette
31150 GRATENTOUR
423 554 716 RCS TOULOUSE

Tableau de répartition des dividendes avec prélèvements

La totalité des parts présentes ou représentées représentant 7 970 parts sur les 7 970 parts sociales composant le capital social.

Tableau de répartition des dividendes 109 000 €
Prélèvement sociaux et prélèvement forfaitaire : 7 509 €

NOM ET ADRESSE	NBRE DROITS SOCIAUX	DIVID.	PREL SOC 17,20 % ET MONTANT DU PFU* 12,80%	NET A PAYER	PART
SC CHAPITHO	398PP	54 431.62 €	0	54 431.62 €	49.94 %
M. COMBIER Alexandre	1PP	136.76€	23.52€ 17.51€	95.73€	0.12%
M. COMBIER Louis-Philippe	398U	54 431.62 €	9 362.24€ 6 967.25€	38 102.13 €	49.94%
Total	797	109 000.00€	16 370.52€	92 629.48€	100%

*PFU = Prélèvement forfaitaire unique

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12.8% au titre de l'impôt sur les revenus et 17.2% de prélèvements sociaux.



Annexes Legales 23**SARL A.C. NETT****ANNEXE**

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**PREAMBULE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 582 830,56 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 168 282,74 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Certifié conforme à l'original



SARL A.C. NETT**SOMMAIRE**

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

- Avec comptes substitués

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Dettes garanties par sûretés réelles
- Résultat des 5 derniers exercices

SARL A.C. NETT**ANNEXE**

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

- Avec comptes substitués

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Agencement des constructions	10 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	de 03 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans

SARL A.C. NETT**ANNEXE**

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SARL A.C. NETT**ANNEXE**

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

SARL A.C. NETT

ANNEXE

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	6 415		12 622
Install. techniques, matériel, outillages industriels	16 438		9 470
Autres install., agencements, aménagements	32 463		5 400
Matériel de transport	245 762		896
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 636		762
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	304 714		29 150
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	48 635		
Autres titres immobilisés	653		
Prêts et autres immobilisations financières	120		
TOTAL	49 407		
TOTAL GENERAL	354 121		29 150

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				19 037
Install. générales, agencements, constructions			19 037	
Install. techniques, matériel, outillages industriels			25 908	25 908
Autres install., agencements, aménagements			37 863	37 863
Matériel de transport		11 235	235 423	235 423
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 323	3 074	3 074
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		12 558	321 305	321 305
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		48 635		
Autres titres immobilisés			653	653
Prêts et autres immobilisations financières			120	120
TOTAL		48 635	773	773
TOTAL GENERAL		61 193	322 078	322 078

SARL A.C. NETT

ANNEXE

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	6 415	21		6 436
Install. techniques, matériel et outill. industriels	15 615	1 711		17 327
Installations, agencements divers	15 177	3 429		18 606
Matériel de transport	190 119	23 530	11 235	202 415
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 462	1 260	1 323	1 399
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	228 789	29 952	12 558	246 182
TOTAL GENERAL	228 789	29 952	12 558	246 182

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	21				
Install. tech., matériel, outill. industriels	1 711				
Installations, agencements divers	3 429				
Matériel de transport	23 530				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 260				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	29 952				
TOTAL GENERAL	29 952				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

SARL A.C. NETT**ANNEXE**

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**5 - ETAT DES PROVISIONS**

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	46 135		46 135	
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	46 135		46 135	
TOTAL GENERAL	46 135		46 135	
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières			46 135	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

SARL A.C. NETT

ANNEXE

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	120		120
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	930	930	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 700	1 700	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	6 532	6 532	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	150 000	150 000	
Débiteurs divers	3 000	3 000	
Charges constatées d'avance	7 161	7 161	
TOTAL GENERAL	169 443	169 323	120
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	124 175	44 937	79 237	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 090	11 090		
Personnel et comptes rattachés	14 379	14 379		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 225	52 225		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	42 977	42 977		
- T.V.A.	7 172	7 172		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 241	1 241		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 220	6 220		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	259 478	180 241	79 237	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	47 929			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	6 220			

SARL A.C. NETT**ANNEXE**

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	1 698
TOTAL	1 698

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 538
Dettes fiscales et sociales	45 085
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	51 624

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	7 161	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	7 161	

Commentaires:

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	770	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	770	10,00

Commentaires:

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124 175
Emprunts et dettes financières divers :	
INTERETS RESTANTS A PAYER AU 31/08/2023	970
TOTAL	125 145

SARL A.C. NETT

ANNEXE

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/08/2023 12 mois	31/08/2022 12 mois	31/08/2021 12 mois	31/08/2020 12 mois	31/08/2019 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	7 970	7 970	7 700	7 700	7 700
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	831 635	739 980	900 398	772 915	863 252
b) Bénéfice avant Impôt, amortissements & provisions	195 077	12 955	158 224	56 192	82 278
c) Impôt sur les bénéfices	42 977		31 828	3 347	7 974
d) Bénéfice après Impôt, mais avant amortissements & provisions	152 100	12 955	126 396	52 845	74 304
e) Bénéfice après Impôt, amortissements & provisions	168 283	-21 458	87 921	7 378	32 580
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après Impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après Impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	349 516	412 933	415 006	405 066	421 037
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	60 165	148 170	140 515	115 433	144 235

Observations complémentaires